

**Avis de la CRAT relatif au rapport urbanistique et
environnemental concernant la mise en œuvre de la zone
d'aménagement communal concerté dite « Nofiot » à
Bomal-sur-Ourthe (DURBUY)**

Conformément à l'article 33 §3 du CWATUPE, l'avis de la Commission régionale d'aménagement du territoire (CRAT) porte sur le Rapport urbanistique et environnemental (RUE) relatif à la mise en œuvre de la zone d'aménagement communal concerté (ZACC).

1. CONTEXTE DU PROJET

<u>Brève description du projet</u> :	Mise en œuvre de la ZACC, d'une superficie de près de 14,5 hectares, en vue de l'affecter à de l'habitat
<u>Demande</u> :	Rapport urbanistique et environnemental
<u>Localisation</u> :	Entre la rue du Nofiot et la rue des Ardennes (RN806)
<u>Demandeur</u> :	Commune de Durbuy
<u>Autorité compétente</u> :	Conseil communal de Durbuy
<u>Date de réception du dossier</u> :	24 mai 2013

2. AVIS

Bien que favorable sur l'opportunité de mettre en œuvre la zone d'aménagement communal concerté de Nofiot au vu des besoins en logements sur la commune, la CRAT est défavorable sur le projet tel que présenté.

Elle estime en effet que le dossier présente des manquements au contenu du rapport urbanistique, principalement au §2 - 2° en matière d'évaluation des incidences sur l'environnement.

Elle estime par ailleurs que la réflexion pourrait être plus développée en ce qui concerne la mobilité douce en lien avec le site de l'Athénée, la proximité de la zone Natura 2000 voisine et les risques karstiques.

La CRAT relève en outre qu'une zone de réservation visant la réalisation d'une route de liaison traverse la ZACC. Il y aurait lieu d'entamer les démarches nécessaires à sa suppression ou son déplacement préalablement à la mise en œuvre de la ZACC.

De plus, la présentation en séance n'a pas permis d'apporter les réponses en la matière.

Dès lors, la CRAT n'est pas en mesure de statuer sur les propositions de mise en œuvre de la zone telles que projetées.

La Commission suggère à l'auteur d'étude de compléter le dossier en fonction de ces différentes remarques.



Pierre GOVAERTS,
Président